



Lettre d'information | n°7 - Mars 2024

 ACCUEIL

Lun, Mar, Jeu, Ven

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Mer 9h-12h

Tél 03 83 31 03 51

 PERMANENCES
PARTENAIRES

> MARDI

Emploi [16-25 ans]

Trois mardis sur quatre

8h30-12h / 13h30-17h

Sur rdv au 03 83 24 30 72

Service Territorial Autonomie

1^{er} mardi du mois 9h-12h

Sur rdv auprès des conseillères France services

> MERCREDI

Espace Conseil France Rénov

Un mercredi sur deux

08h30-12h30 sur rdv auprès des conseillères France services

Service des Impôts des Particuliers

Un mercredi sur deux

13h30-16h sur rdv dans votre espace
www.impots.gouv.fr ou auprès des conseillères France servicesMobilité demandeurs d'emplois –
ImagineUn mercredi sur deux sur rendez-vous
uniquement auprès des conseillères
France services 13h30-16h30

> JEUDI

Travailleur social • Conseil
départemental

Tous les jeudis, 9h-12h30

Sur rdv au 03 83 47 88 19

Conciliateur de justice • Accès aux droits

Tous les jeudis de 14h à 16h

Sur rdv au 03 83 31 03 51

> VENDREDI

Créateurs d'entreprise • ALACA

Tous les vendredis 9h-17h30

Sur rdv au 03 83 81 45 67

> SUR DEMANDE

- Défense des droits des consommateurs
- Travailleur social CAF
- Délégué défenseur des droits

→ Rdv auprès des conseillères

 À LA UNE

RÉNOVATION DE LOGEMENTS

France Services simplifie vos démarches



Les conseillers France Services intensifient désormais l'accès aux aides à la rénovation en offrant un soutien et un accompagnement dans la réalisation et l'obtention du chèque énergie, ainsi que de MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt' !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, vos conseillers France Services sont à vos côtés pour vous aider dans vos démarches de rénovation de logement. Ils vous accompagnent également dans le suivi de votre dossier pour une meilleure compréhension.

Ce partenariat entre les réseaux France Service et France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, a pour objectif de vous mettre en relation avec des conseillers situés au plus près de chez vous. Cette collaboration vise également à soutenir les personnes qui peuvent être éloignées du numérique et de l'administration. De plus, elle permet aux conseillers de France Rénov' de se concentrer pleinement sur leur expertise : le conseil technique et le montage financier.

Que vous viviez en maison ou en appartement, nos conseillers sont là pour vous orienter vers les aides qui vous correspondent et vous accompagner à chaque étape de votre projet de travaux.

Par exemple, vous pourriez être éligible à :

Ma Prime Rénov' pour des travaux permettant des économies d'énergie

Ma Prime Adapt' pour des travaux d'adaptation du logement face à la perte d'autonomie

Ma Prime Logement Décent pour la remise en état des logements indignes très dégradés.

> Le saviez-vous ? En plus de l'accompagnement quotidien offert par le guichet France Services, une permanence de proximité France Rénov se tient à Champenoux tous les 15 jours. Prenez rendez-vous pour être accompagné.e dans vos démarches. : 03 83 31 03 51

VIE PRATIQUE

LA NUMÉRISATION DES PAPIERS D'IDENTITÉ



France Identité **BETA**

Gardez la maîtrise de vos données d'identité.



Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données



Remplacer vos identifiants et mots de passe.



Empêcher l'usurpation de votre identité

Scanner ses papiers d'identité, à chaque démarche administrative, peut être long et agaçant. Pas de panique ! Vos conseillères France Services sont là pour vous accompagner et vous orienter pour les numériser et surtout les protéger.

Le piratage de vos données personnelles vous inquiète ? Vous souhaiteriez un accès pratique et rapide à vos documents, tout en sécurité ? Pour atteindre cet objectif, une nouvelle application a été créée dans l'espace France Connect : c'est France Identité.

Vos conseillers du guichet de proximité France Services vous reçoivent sur place ou par téléphone pour vous aider à créer votre identité numérique sécurisée. Au-delà de l'installation de l'application France Identité et de la création d'un compte personnel, ils peuvent vous aider à numériser toutes vos pièces d'identités. Pour cela, il faut être majeur, disposer d'un smartphone, posséder une pièce d'identité et le permis de conduire tous deux au nouveau format «carte de crédit». Si vous ne les avez pas encore, France Services peut aussi vous accompagner pour les obtenir !

■ Prenez rendez-vous auprès de votre guichet intercommunal : 03 83 31 03 51

PORTRAIT

VOTRE CONSEILLÈRE EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Son métier, c'est d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Céline Geoffroy les accompagne dans l'élaboration de leur projet professionnel, la construction de leur parcours de formation et la recherche d'emploi. Ils ont besoin d'être entendus, elle leur donne des réponses.

"Je suis particulièrement vigilante avec les plus éloignés de l'emploi, qui ont des freins de différentes natures : mobilité, santé, des problèmes sociaux ou familiaux. Je fais mon maximum pour les rendre "employables". Il s'agit également de permettre à chacun de choisir un avenir professionnel où il puisse s'épanouir. On sent que le salaire n'est plus le plus important : la génération actuelle est en quête de respect, d'un environnement motivant et de relations humaines bienveillantes."



Céline Geoffroy, votre conseillère

■ Mission Locale Val de Lorraine

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois, de 9h à 16h à l'espace France services à Champenoux, sur rdv au 03 83 24 30 72.



En Bref...

IMPÔTS SUR LE REVENU 2024



Permanence du Centre des Finances Publiques et accompagnement à la déclaration en ligne

Votre guichet France services à Champenoux vous accueillera tout au long de la campagne de déclaration des impôts sur le revenu 2024. En appui, le Centre des impôts des particuliers de Nancy effectuera une permanence de proximité, sur rdv uniquement, pour les dossiers complexes le 24 avril. Prenez rendez-vous dès à présent !

■ France services intercommunal : 03 83 31 03 51

SIMULER VOS DROITS



Consultez l'ensemble de vos droits sociaux (retraite, solidarité, santé, logement, famille), retrouvez vos interlocuteurs et effectuez vos démarches.

Découvrez ce portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite. Il vous permet de :

- Visualiser et comprendre vos droits et vos prestations sociales
- Retrouver rapidement vos organismes de rattachement
- Simuler vos droits sociaux
- Réaliser vos démarches en ligne
- Consulter l'ensemble de vos ressources
- Découvrir les événements de vie

C'est simple, facile et rapide !

■ mesdroits sociaux.gouv.fr

Le guichet intercommunal France Services est un service de votre Communauté de Communes, en partenariat avec :

